

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Réunion du Comité national d'orientation en santé et sécurité au travail

Compte rendu de la réunion du 20 mars 2014
CACPA, Ottawa (Ontario)

Participants

Représentants des employés

Président : Glenn Miller, magasinier, DGGI, CRCAI (AFPC)
Rolfe Antonowitsch, biologiste, Gestion des parcours et des fourrages, DGST (IPFPC)
Milton Dyck, technicien, DGST, CRAPSA (AFPC)
Gaston Mercier, chimiste, DGST, RHDCC (IPFPC)
Mark Grimmett, chimiste analyste, DGST, CRCB (IPFPC)
Patrick St-Georges, technicien de la sécurité en laboratoire, DGST, CRECO (AFPC)

Représentants de la direction

Denna Dougan, directrice, Services intégrés, DGGI
Caroline Dunn, directrice générale, Direction des ressources humaines, DGGI
Alan Parkinson, directeur général, Programme de pâturages communautaires, DGP
John Sharpe, directeur, Planification intégrée et établissement de rapports, DGST

Conseillers techniques

John Tomaselli, gestionnaire d'équipe, Programme national de SST, DGGI
Marcel Beauchamp, conseiller ministériel, Programme national de SST, DGGI
Ceci O'Flaherty, directrice, Relations de travail, DGGI

Services de secrétariat

Christine Martel, agente de projet SST, Programme national de SST, DGGI

Invités

Marc Savard, directeur des Opérations-CRECO, DGST et président du Comité national sur la sécurité en laboratoire
Shauna Guillemin, directrice, Valeurs, éthique et résolution des conflits, Mieux-être et gestion intégrée des limitations fonctionnelles

Absents

Michele Jackson (Coe), adjointe aux approvisionnements et aux finances, DGGI, CREL (AFPC)

1. *Approbation du compte rendu et adoption de l'ordre du jour*

a) *Compte rendu*

- Le comité approuve le compte rendu de la réunion du mois de décembre.

Mesure de suivi¹ :

- Le compte rendu de la réunion de décembre sera affiché sur le site Web.

b) *Présentation de John Tomaselli, nouveau gestionnaire d'équipe, Programme national de SST*

- John fournit certains renseignements généraux sur ses expériences et son expertise professionnelles aux membres du Comité.

2. *Affaires découlant de la dernière réunion*

a) *Manuel des comités locaux de SST*

- La version finale anglaise est partagée avec le Comité, laquelle contient tous les changements recommandés au préalable qui ont été approuvés durant le processus de consultation.
- Le Comité recommande que ce manuel soit diffusé et mis en œuvre en attendant l'examen définitif des versions anglaise et française.

Mesures de suivi :

- La finalisation de la traduction sera confiée à Nicolas Auclair avant la fin mars 2014.
- Des ajustements finals mineurs seront apportés par Christine Martel et Nicolas Auclair avant la fin mars 2014.
- La diffusion de ce manuel du CLSST se fera par l'entremise de l'équipe de gestion et des CRSST pour être mise en œuvre dans les lieux de travail locaux avant la mi-avril 2014.

b) *Directive concernant l'utilisation des armes à feu*

- Les versions finales anglaise et française sont présentées au Comité et contiennent tous les changements recommandés au préalable qui ont été approuvés durant le processus de consultation.
- Le Comité recommande l'approbation de cette directive par le biais du processus d'approbation de la direction avant qu'elle ne soit diffusée et mise en œuvre par l'équipe de gestion.
- Alan Parkinson confirme que des discussions ont lieu avec les Services juridiques au sujet de l'utilisation d'armes à feu personnelles par les employés du **Programme des pâturages communautaires (PPC)**.
- Si un addendum est créé pour les employés du PPC, il sera soumis à l'examen et à la rétroaction des membres du comité.

Mesure de suivi :

- Denna Dougan partagera avec le Comité l'AST pour le champ de tir de Summerland à la réunion de septembre 2014.

¹ Toutes les mesures de suivi relèvent de l'unité de SST du Ministère, à moins d'indication contraire.

c) Vérification de la conformité du programme de SST menée par les CRSST

- John Tomaselli fait le point sur l'état de l'outil de vérification de la conformité conçu par les coordonnateurs régionaux de SST (CRSST).
- Le calendrier prévoit la finalisation de l'outil avant la fin mars 2014, la constitution d'une base de données entre avril et juin 2014, la formation des vérificateurs entre août et septembre 2014 et le déroulement de la vérification effective qui aura lieu entre octobre 2014 et février 2015 (afin d'éviter à dessein les mois d'été durant lesquels les centres de recherches sont les plus occupés). Vingt-quatre centres au total seront soumis à une vérification.
- Au nombre des résultats attendus, mentionnons les résultats propres à chaque site et la détermination des lacunes et des mesures correctives et également les pratiques exemplaires qui pourraient être échangées à l'échelle nationale.
- La synthèse nationale des résultats définitifs sera présentée au Comité et à la haute direction.

Mesures de suivi :

- L'outil de vérification de la conformité doit être présenté au Comité avant le 24 mars 2014.
- Le Comité doit fournir sa rétroaction avant le 4 avril 2014.
- La synthèse nationale des résultats finals sera présentée au Comité en juin 2015.

d) Formation du Comité d'orientation

- John Tomaselli annonce au Comité qu'il a amorcé sa recherche de sociétés qui dispenseront une formation au Comité d'orientation et il examine actuellement de plus près Gowlings comme éventuel fournisseur de services.
- Cette formation de niveau supérieur traite des fonctions et des responsabilités du Comité, des rôles et des pouvoirs du Comité, de la diligence raisonnable, du projet de loi C-45, des principes d'établissement d'un consensus et d'autres sujets. La formation devrait prendre environ trois heures.
- On a proposé que la formation soit dispensée au mois de septembre, ce qui a été accepté par les membres du Comité.
- Un participant suggère d'examiner les options de formation du COSST car la formation dispensée par Gowlings est principalement axée sur la législation.

Mesures de suivi :

- John Tomaselli doit examiner d'autres fournisseurs de services de formation et en discuter avec les coprésidents avant la fin avril 2014.
- La formation est prévue pour le mois de septembre (la date reste à confirmer).

e) Modèle d'analyse de rentabilisation des défibrillateurs externes automatisés (DEA)

- Les questions et les processus dont on a discuté au préalable pour le modèle d'analyse de rentabilisation ont été regroupés en un modèle convivial que les lieux de travail et les comités locaux de SST peuvent remplir et soumettre aux coprésidents du Comité pour qu'ils l'examinent.
- Si les coprésidents du Comité recommandent son approbation, la haute direction devra alors procéder à une évaluation des risques avant l'approbation définitive par le SM.

- Le modèle est actuellement entre les mains des CRSST qui procèdent à son examen avant de donner leur rétroaction; l'échéance est le 4 avril. À l'issue de ces modifications, le modèle sera présenté au Comité pendant une semaine avant d'être finalisé d'ici au 30 avril 2014.

Mesures de suivi :

- À la mi-avril, le modèle mis à jour doit être partagé avec le Comité pour des consultations d'une semaine.
- La finalisation du modèle doit avoir lieu avant le 30 avril 2014, c'est-à-dire avant sa distribution.

f) Trousse d'initiation à la sécurité en laboratoire

- Marc Savard fait le point sur la trousse d'initiation à la sécurité en laboratoire, notamment sur la rétroaction que l'on a reçue des membres du Comité.
- Des membres suggèrent de prévoir une épreuve à la fin et se demandent si cela doit être considéré comme une formation ou non. On confirme que le dossier est une trousse d'initiation pour les nouveaux employés afin de traiter des éléments de base de la sécurité en laboratoire. Dès que les nouveaux employés auront suivi cette initiation, une courte épreuve leur sera administrée. Cette trousse d'initiation s'ajoute à la formation propre aux laboratoires et ne la remplace pas, laquelle doit être offerte par le superviseur au sujet de l'utilisation des équipements et des techniques de laboratoire qui sont propres à chaque laboratoire.
- Le Comité recommande l'approbation du dossier d'initiation en y ajoutant une diapositive au sujet du stockage des produits chimiques qui est déjà disponible dans les deux langues; celle-ci viendra s'ajouter aux autres diapos relatives au stockage des produits (45-46).
- Le Comité recommande par ailleurs que le dossier d'initiation soit revu tous les trois à cinq ans pour s'assurer que les données sont à jour.

Mesure de suivi :

- Marc Savard doit mettre la dernière touche à la trousse d'initiation à la sécurité en laboratoire et la distribuer aux gestionnaires et aux superviseurs à l'intention de tous les employés des laboratoires avant le 15 avril 2014.

g) Le point sur le SIMDUT/SGH

- John Sharpe fait le point sur la demande de propositions (DP) visant un contrat national pour le fournisseur de services de formation sur le SIMDUT/le SGH. Le SGH n'a pas encore force de loi au Canada, mais nous savons que cela est imminent et que certains de nos fournisseurs nous adressent déjà des fournitures portant les symboles du SGH car elles proviennent d'entreprises où le SGH est déjà en place. La DP prévoit l'obligation pour le fournisseur de services de dispenser une formation sur le SGH qui remplacera la formation sur le SIMDUT si le SGH acquiert force de loi pendant la durée du contrat actuel.
- La DP en est au dernier stade de préparation et d'examen avant d'être soumise à la Commission de révision des marchés publics (CRMP); si elle est approuvée, elle sera affichée sur le site des achats-ventes pendant 40 jours pour la présentation des offres.

Mesure de suivi :

- John Sharpe doit soumettre la version finale de la DP à l'examen de John Tomaselli.

h) Mécanisme de suivi des PCV et organigramme général

- John Tomaselli fait le point sur le mécanisme de suivi interne qui servira à l'équipe de SST du Ministère à suivre les PCV et les directives. Ce mécanisme contient également un processus d'échange des PCV avec les coprésidents du Comité, les membres du Comité et les comités locaux de SST.
- Un débat s'ensuit sur la façon dont les matériels de communication adressés aux comités locaux de SST ou aux gestionnaires des lieux de travail doivent expliquer clairement ce que l'on attend des gestionnaires des lieux de travail locaux en ce qui concerne la mise en place de mesures correctives à l'échelle locale.

i) Programme national de protection contre les chutes

- Marcel Beauchamp a examiné le projet de document du Programme national de protection contre les chutes et l'annexe consacrée à la protection contre les chutes du Programme d'équipements de protection individuelle.
- Le projet de document sera terminé d'ici à la fin de mars 2014. Il sera ensuite remis aux divers intervenants pour avoir leurs commentaires. Dès lors que tous les intervenants auront formulé des commentaires (y compris le CNOSSST), l'avant-projet sera renvoyé au CNOSSST avant la réunion du mois de juin pour qu'il procède à l'examen final et qu'il recommande son approbation à la direction.

Mesures de suivi :

- Marcel Beauchamp doit avoir terminé la rédaction initiale du document avant la fin mars.
- Le document doit être distribué aux CRSST au début avril pour des consultations.
- Le document doit être distribué aux membres du Comité avant la fin avril pour des consultations.
- Le document doit être distribué aux Services juridiques avant la mi-mai pour des consultations.
- Le document doit être à nouveau distribué avant la réunion du mois de juin pour un examen définitif et pour le recommander à l'approbation de la direction.

j) Le point sur la Politique de prévention de la violence en milieu de travail

- Un débat a lieu au sujet des derniers changements que l'on se propose d'apporter à la Politique de prévention de la violence en milieu de travail, notamment pour déterminer si les superviseurs sont suffisamment qualifiés pour reconnaître la violence. La directive a été modifiée afin de prévoir des consultations avec le Comité de SST.
- Le Comité a demandé un peu plus de temps avant de fournir sa rétroaction.

Mesure de suivi :

- La rétroaction du Comité sera remise à Christine Martel avant le 15 avril 2014 pour un examen définitif.

3. Politiques et programmes du Ministère en matière de SST

a) Le point sur le plan de mise en œuvre du PPR

- Ce point est reporté à la réunion du mois de juin.

Mesure de suivi :

- Ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la réunion du mois de juin.

b) Rapport sur les situations comportant des risques

Mesure de suivi :

- Le prochain rapport sera présenté à la réunion du mois de juin.

c) Rapport sur le taux de participation au Programme d'apprentissage de base en matière de SST

Mesure de suivi :

- Le prochain rapport sera présenté à la réunion du mois de juin.

4. Comités locaux de SST

a) Rien de nouveau à signaler par les comités locaux de SST.

- Un débat a lieu sur l'idée d'adopter un mécanisme pour déterminer la façon dont les comités locaux de SST soumettront à l'examen des coprésidents du Comité d'orientation un point quelconque. On apprend qu'aucun effort ne doit être ménagé pour résoudre les problèmes locaux au niveau des comités locaux.

Mesure de suivi :

- Créer un modèle pour que les comités locaux de SST présentent des points à l'examen du CNOSSST pour la réunion du mois de juin.

5. Le point sur les programmes nationaux de sécurité

a) Le point sur le Comité national du confinement, de la biosécurité et de la sécurité biologique

- John Sharpe fait le point sur les activités du Comité national du confinement, de la biosécurité et de la sécurité biologique. Ce comité a tenu trois réunions régulièrement prévues depuis décembre dernier et il procède à la mise à jour de son site Web.

b) Le point sur le Comité national de radioprotection

- John Sharpe fait le point sur les activités du Comité national de radioprotection. Il n'y a pas eu d'incidents depuis le dernier rapport. Depuis la fermeture du site de Delhi, tous les matériels nécessaires ont été enlevés. L'outil de suivi interne a été mis à jour récemment.

c) Le point sur le Comité national de la sécurité en laboratoire

- Marc Savard fait le point sur les activités du Comité national de la sécurité en laboratoire (CSL). L'objectif primordial a été la trousse d'initiation à la sécurité en laboratoire. On envisage également de mettre un terme au CSL prochainement car il a atteint ses principaux objectifs.

6. Refus de travailler/mesure d'intervention d'urgence

a. Le point annuel sur le Programme de protection contre les incendies

- Denna Dougan remet au Comité le document annuel mis à jour sur le Programme de protection contre les incendies. On constate que certains sites en sont absents, de sorte que Denna examinera la question et remettra une copie mise à jour.
- On suggère d'aborder la formation sur les extincteurs. Denna examinera la question.

Mesures de suivi :

- Denna Dougan doit remettre une copie à jour du document faisant état des sites supplémentaires avant le 4 avril 2015 (terminé).
- Denna Dougan doit examiner si l'ajout d'une colonne au sujet de la formation sur les extincteurs d'incendie doit être inclus dans le modèle avant mars 2015.

7. Rapports de RHDCC, directives et promesses de conformité volontaire (PCV)

a) Le point sur les formulaires LAB 1058 et LAB1009

- John Tomaselli fait le point devant le Comité sur la présentation de nos rapports obligatoires à Emploi et Développement social Canada (EDSC), notamment les rapports des comités locaux et le rapport annuel de l'employeur sur les situations comportant des risques.
- John aimerait examiner le processus d'établissement de rapports pour l'an prochain afin d'améliorer la présentation des rapports en temps opportun.
- Le manuel des CLSST devrait clarifier la façon de remplir les rapports du comité local LAB1058.

Mesure de suivi :

- John Tomaselli doit examiner le processus et formuler des recommandations sur la façon d'améliorer les choses d'ici à la réunion de septembre 2014.

8. Communications

- Christine Martel fait brièvement le point sur les nouveaux modèles de SST. Les maquettes viennent de nous parvenir de la DGCC et on mettra la dernière touche à la page couverture d'ici à la fin mars pour que la DGCC puisse concevoir les autres modèles en Word, PowerPoint et Poster.
- Les deux prochaines communications annuelles SST proviendront du Jour de deuil national pour le 28 avril et la Semaine nord-américaine de la santé et de la sécurité au travail (NASST) du 4 au 10 mai 2014. Ces communications seront rédigées et présentées aux coprésidents du Comité.

Mesures de suivi :

- Les maquettes seront présentées aux coprésidents avant mai 2014.
- Les modèles définitifs seront présentés au Comité avant mai 2014.
- L'article sur le Jour de deuil national dans nouvelles@l'ouvrage sera rédigé et présenté aux coprésidents avant le 11 avril 2014.
- L'article sur la semaine NASST dans Nouvelles@l'ouvrage sera rédigé et présenté aux coprésidents avant le 17 avril 2014.

9. Cas de violence en milieu de travail

a) Exposé sur les cas de violence au travail en instance

- Le débat s'articule autour de la façon dont le suivi des cas de violence est traité et si la direction est au courant des plaintes déposées devant EDSC. La majeure partie du débat vise à savoir si les cas avaient un rapport avec la violence et s'il convient d'assurer le suivi de ces cas à l'échelle nationale lorsqu'ils ont été résolus à l'échelle locale. Si la situation répond à la définition de violence, les coprésidents du Comité d'orientation seront mis au courant du cas, peu importe qu'il ait été résolu ou non à l'échelle locale. Nota : l'anonymat des employés sera protégé et les coprésidents seront avertis de l'existence d'un cas et recevront des renseignements d'ordre général, notamment sur la façon d'éviter ce genre de situation à l'avenir. Aucun nom ni même l'emplacement ne seront communiqués aux coprésidents.

10. Affaires nouvelles

a) Rapport semestriel sur l'utilisation du PEA 2013-2014

- Shauna Guillemin présente le rapport semestriel au Comité. Le nombre de cours à distance a nettement augmenté. La Direction du mieux-être en milieu de travail et de la gestion des limitations fonctionnelles soupçonne que cette augmentation est attribuable au fait que l'apprentissage à distance fait désormais partie de certains cours de formation et de perfectionnement des gestionnaires et que des cours à distance sont encouragés depuis quelque temps afin de faciliter l'accès des employés qui possèdent un ordinateur et en raison de la grande diversité des sujets qui y sont traités.
- La santé mentale est l'un des grands thèmes de la DMGLF pour l'avenir.
- On pose des questions sur la stratégie de communication et si les membres estiment qu'elle fonctionne bien ou si elle présente toujours des lacunes.

Mesure de suivi :

- Shauna Guillemin doit examiner la stratégie de communication pour savoir s'il existe encore des lacunes dont il faut tenir compte dans l'examen et en rendre compte à la réunion de juin 2014.

b) Lignes directrices sur les aménagements spéciaux en milieu de travail

- Shauna Guillemin fait le point sur la question pour annoncer que la rétroaction reçue par le Comité a été intégrée dans la plus récente version des lignes directrices. Une dernière consultation avec le Réseau des personnes handicapées aura lieu et la version traduite sera alors finalisée et présentée au Comité à titre d'information.

Mesure de suivi :

- Shauna Guillemin doit présenter les versions anglaise et française définitives des lignes directrices au Comité dès qu'elles seront affichées en ligne.

c) Équipe d'intervention en cas d'urgence chimique et norme 472 de la NFPA

- Le Comité apprend que l'équipe d'intervention en cas d'urgence chimique à Harrow a récemment été démantelée.

- On apprend que la plupart des équipes EIUC du Canada n'existent plus. Celles qui existent toujours interviennent uniquement jusqu'aux niveaux C ou D (pas de APRA).
- On apprend que les employés nettoient des déversements sans avoir suivi une formation sur la norme 472 de la NFPA. John Tomaselli insinue qu'un technicien de laboratoire peut nettoyer de petits déversements de la plupart des produits. La majeure partie des compétences qu'exige la norme 472 de la NFPA ne s'appliquent pas à un milieu de laboratoire. Glenn Miller estime qu'il devrait y avoir quelqu'un qui a suivi une formation sur les matières dangereuses pour fournir des directives.
- John Tomaselli propose que la norme EIUC soit revue pour mieux décrire les cas devant lesquels AAC est capable d'intervenir à l'interne et quand une aide de l'extérieur s'impose.
- John Tomaselli demandera aux CRSST de collaborer avec les gestionnaires locaux et les comités locaux de SST pour s'assurer que chaque site a un plan d'intervention en cas d'urgence chimique (PIUC) ou qu'ils revoient le plan déjà en place pour s'assurer qu'il précise quand une aide de l'extérieur s'impose et qui il convient d'appeler.

Mesures de suivi :

- John Tomaselli, Glenn Miller et Patrick St-George doivent examiner la norme nationale sur les EIUC et formuler des recommandations de changements s'il y a lieu avant la réunion du mois de juin.
- John Tomaselli doit demander aux CRSST d'assurer le suivi avec tous les sites pour s'assurer qu'une EIUC est en place.

d) Consultation en matière de SST et processus opérationnel d'approbation

- Une discussion a lieu pour faire en sorte qu'un membre du Comité d'orientation participe à la rédaction préliminaire des documents pour s'assurer que tous les points de vue sont pris en compte.
- Une autre discussion a lieu sur ce qui peut déclencher un examen ou la création de documents et si cela doit également faire partie du processus.
- Les deux points précédents sont approuvés par le Comité, de sorte que des mises à jour incorporant les modifications proposées du document seront publiées et échangées avec le comité en vue de l'examen définitif et de la recommandation des coprésidents.

Mesure de suivi :

- Des mises à jour seront apportées au document et présentées au Comité pour l'examen définitif et l'approbation avant la fin d'avril 2014.

e) Révisions du mandat

- Une discussion a lieu sur les changements que l'on se propose d'apporter au mandat du Comité d'orientation. Les détails sont approuvés durant la réunion et le document sera actualisé et présenté au Comité afin d'être soumis à l'examen définitif et à l'approbation des coprésidents.

Mesure de suivi :

- Des mises à jour seront apportées au document et présentées au Comité pour l'examen définitif et l'approbation avant la fin d'avril 2014.

f) Module de formation sur l'analyse de la sécurité des tâches (AST)

- Le comité a été saisi d'une préoccupation selon laquelle la base de données en ligne sur les AST n'est pas conforme au module de formation dispensée aux employés par les CRSST.
- John Tomaselli annonce qu'avant que nous n'examinions la formation, nous devons établir le processus proprement dit. L'AST/PTS n'est pas décrite en dehors du cours de formation.
- John Tomaselli a demandé au CRSST d'élaborer un processus. Le CRSST formulera des recommandations, notamment sur le moment où une PTS s'impose. Un groupe de travail sera mis sur pied pour modifier la formation et décrire le processus.

Mesures de suivi :

- Le Groupe de travail des CRSST doit recommander des changements au processus AST/PTS et au module de formation avant la mi-mai 2014.
- Les modifications préconisées seront présentées au Comité à la prochaine réunion du mois de juin.

g) Vérification de la SST par le BVE

- Caroline Dunn apprend au Comité que le Bureau de la vérification et de l'évaluation (BVE) prévoit de mener une vérification du programme de SST en 2014-2015 et que celle-ci n'aura sans doute pas lieu avant l'automne.
- La portée de la vérification reste à déterminer, mais elle échangera avec les autres coprésidents des précisions dès qu'elles seront disponibles. En attendant, si un membre du Comité a un sujet dont il aimerait qu'il fasse partie de la vérification, il peut adresser sa suggestion directement à Caroline.

Mesures de suivi :

- Caroline Dunn doit présenter la portée de la vérification du BVE avec les coprésidents dès qu'elle sera disponible.
- Les membres du Comité doivent soumettre à Caroline Dunn tout sujet à examiner durant la vérification.

Prochaines réunions (à titre provisoire)

- 10-11 juin 2014 – Ottawa (Ontario) (**ÉVÉNEMENT N° CMB0001**)
- 9-10 septembre 2014 – Ottawa (Ontario) (**ÉVÉNEMENT N° CMB0002**)
- 18 décembre 2014 – par vidéoconférence
- 19 mars 2015 – Ottawa (Ontario) (**ÉVÉNEMENT N° CMB0003**)